

VIC. INFO

NUMÉRO 31 • JANVIER 2021

An aerial photograph of a town and valley. The town is densely packed with houses, mostly with red-tiled roofs. A river flows through the town, with a bridge crossing it. The surrounding landscape is a mix of green fields, forests, and rolling hills under a blue sky with scattered white clouds. The overall scene is bright and clear, suggesting a sunny day.

**Une nouvelle année
sous le signe de l'action**



JANVIER 2021

4. CADRE DE VIE

Point sur les travaux
Occupation de la voirie publique
Implantation de cavurnes au cimetière

6. ACTIONS SOCIALES • SANTÉ

Le nouvel EHPAD Bargoin
Des colis gourmands pour nos aînés
Point sur la Mutuelle Santé Village
Projet Maison Médicale

8. ENVIRONNEMENT, ALIMENTATION, CADRE DE VIE - ACTIONS

Une stratégie d'action et les premières réalisations

12. BIODIVERSITÉ

Zoom sur un petit habitant de la Comté
Décharges sauvages

13. SPÉCIAL ENFANTS

Le p'tit vicomtois

14. ÉDUCATION • ENFANCE • JEUNESSE

Le point dans nos écoles
Stationnement sur arrêt de bus
Retour sur les TAP
Dès 16 ans pensez au recensement obligatoire
Mission locale Issoire Val d'Allier

16. RETOUR EN IMAGES

Vic au fil des jours

17. VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE ET PATRIMOINE

Les derniers évènements de 2020
Vous avez dit culture ? L'exposition Parallèle
En feuilletant les archives

20. RENCONTRE AVEC

DEKODACC, cosmétiques bio et engagés !

21. ÉTAT CIVIL

Mariages, pacs, naissances, décès

22. BON À SAVOIR

Infos pratiques

23. EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Bulletin d'information municipale
Publication de la Mairie de Vic le Comte
Directeur de la publication : Antoine Desforges
Responsable de publication : Delphine Cousinié
Rédaction : Émilie de Miras-Villeneuve
Conception et réalisation : Malcie Auzary/Studio Malice
Impression : Défiprint sur papier offset recyclé
Crédit photos : Mairie de Vic le Comte, Malcie Auzary-Vendanges
pour Studio Malice, Myreille Bujette, Cédric Kulndck, Matières d'Art,
Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, Polymorphe-design CD63.

Dépôt légal : janvier 2021





Édito

JANVIER 2021

Vicomtoises, Vicomtois,

2020 fut une année difficile. Elle nous a mis à l'épreuve individuellement et collectivement, particulièrement avec la COVID19.

Fin 2020, des attaques inacceptables ont été portées contre des symboles forts de notre République, en particulier l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie, ou encore la mort de trois gendarmes puydinois. Enseignants, gendarmes et policiers, pompiers, militaires, agents du service public... je renouvelle notre soutien à ces femmes et à ces hommes, dont l'action quotidienne est aussi importante que difficile. Parfois au péril de leurs vies.

En ce début 2021, malgré les incertitudes et les restrictions qui pèsent toujours fortement sur notre vie collective et nos libertés, nous devons rester tournés vers l'avenir, avec l'espoir en la vie qui reprend et en des jours meilleurs.

Comme vous pouvez le constater dans ce nouveau Vic.info, la commune est entièrement mobilisée, en lien avec ses nombreux partenaires, pour assurer le service public du quotidien. En cela, je veux saluer et remercier l'ensemble des agents de la collectivité, qui font preuve d'une grande implication.

Au-delà du quotidien, l'équipe municipale est pleinement au travail pour mettre en œuvre ses engagements. C'est notamment le cas s'agissant de l'environnement, de l'alimentation et du cadre de vie, priorité forte sur laquelle nous revenons en détail dans le dossier.

Tout en ayant une pensée particulière pour celles et ceux qui sont dans la difficulté ou qui sont isolés, je vous adresse, au nom du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux.

*Bonne année 2021 !
Antoine Desforges*

Transparence et continuité de l'information

Le contexte réduit la possibilité de contacts directs et collectifs. Pour maintenir du lien, plusieurs nouveautés ont été développées ces derniers mois :

- Les Conseils Municipaux sont retransmis "en direct" depuis mai 2020, assurant une transparence totale sur les décisions prises par l'équipe municipale.
- Pour l'information au quotidien en complément du site internet et des communiqués dans la presse, la commune propose désormais trois pages Facebook ciblées :
- **Vic.info** (anciennement Vivre à Vic) pour l'info institutionnelle et pratique
- **Sortir à Vic** pour la culture, le patrimoine et le monde associatif
- **et Le Trampoline** entièrement dédiée à l'actualité de la salle d'art.

En l'absence de cérémonie cette année, le Maire a adressé ses vœux à la population en vidéo. À retrouver sur le site internet et Vic.info.

Maire de Vic le Comte



1^{er} Vice-président Mond'Arverne Communauté, Clermont côté sud, délégué à l'aménagement de l'espace, à la mutualisation et au tourisme



Conseiller Départemental du Puy-de-Dôme

Des actions ET DES PROJETS

Le point sur les travaux

LES TRAVAUX TERMINÉS

Divers travaux d'amélioration du cadre de vie ont été effectués fin 2020 :

Lotissement des Varennes



Coupe des arbres avant replantation et reprise des enrobés (fin novembre)

Cours et porte de l'école Jacques Prévert



Terrassement et caniveau pour améliorer l'évacuation de l'eau et éviter les infiltrations ; changement de la porte extérieure (début décembre)

Chemin du Babory



Réfection de la chaussée (début décembre)

LES TRAVAUX EN COURS

Aménagement du quartier du Collège

L'ensemble des aménagements de voiries sur ce secteur doit s'achever d'ici la fin de l'hiver par la dépose des anciens poteaux Télécoms et la réalisation des derniers travaux de finition de voirie.



Aménagement de la rue de Vignolat

Tranche 1 (depuis la rue des Conteaux jusqu'au Lotissement des Coteaux de Vignolat)

La majeure partie de travaux est réalisée. Le chantier doit s'achever en ce début d'année par la dépose des anciens poteaux Télécoms et la réalisation des derniers travaux de finition de voirie sur les trottoirs.

Extension et rénovation de l'école maternelle Elsa Triolet

La 3^{ème} et dernière tranche de travaux de rénovation de l'école n'a pas pu s'achever en 2020 du fait de la crise sanitaire. Les travaux restants seront réalisés durant les vacances scolaires d'été 2021.

Cela concerne principalement :

- le changement de certaines menuiseries intérieures (blocs porte et plinthes) ;
- la mise en œuvre de doublages acoustiques sur les murs et plafonds ;
- les travaux de peinture.

LES TRAVAUX À COURT TERME

Sécurisation des espaces publics

Les études sur le déploiement d'un système de vidéo protection sur l'ensemble du territoire communal sont en cours de finalisation. Les travaux, du fait de leur importance, seront réalisés sur deux années, une première tranche cette année et une seconde en 2022.

Coût prévisionnel total : 250 000€ HT

Subventionnement à hauteur de 120 000€ attendu (Région, État)



Aménagement du Chemin de Paradis

Les travaux d'aménagement de voirie, depuis la route de Clermont jusqu'au chemin de la petite Molière se réaliseront dès ce début d'année 2021.

Coût prévisionnel : 235 000€ HT

Aménagement du secteur des Treilles

Rue du Chardonnay et rue des Vignolettes, à la suite des opérations d'habitat neuf réalisées sur ce secteur, la première tranche de travaux a été réalisée en septembre 2020.

Coût prévisionnel : 260 000€ HT

La seconde tranche permettant de finaliser l'ensemble des aménagements de surface sera réalisée courant 2021, à la suite des travaux de construction immobilière en cours sur ce secteur.

Aménagement de la rue du 19 Mars

Le projet consiste en une remise en état des voiries et du réseau d'eaux pluviales existant, ainsi que l'aménagement de places de parking normalisées et de traversées piétonnes sécurisées.

Coût prévisionnel : 50 000€ HT

Aménagement du Dojo

Le projet consiste en la réalisation d'un sas d'entrée et d'un espace de stockage et fait intervenir les différents corps d'état classiques du bâtiment.

Coût prévisionnel : 65 000€ HT

Occupation de la voirie publique

Pour rappel, lors de vos travaux ou déménagements, l'occupation de la voirie publique doit être obligatoirement déclarée en Mairie **quinze jours avant la date souhaitée**.

Pour cela merci de remplir le document prévu à cet effet et disponible en Mairie. Suite à cela, un arrêté sera pris afin de ne pas occasionner de gêne de circulation et de permettre la sécurisation des lieux pour tous.



Implantation de cavurnes au cimetière

10 cavurnes ont été installées au cimetière de Vic le Comte. Ces sépultures permettent le dépôt d'urnes cinéraires avec la possibilité pour les familles de personnaliser la dalle protectrice avec une plaque et de la fleurir. Il s'agit d'une petite cuve de 50 ou 60 cm enterrée dans le sol pour garantir son étanchéité.

Pour tous renseignements, contactez la Police Municipale au 04 73 69 02 12

Le nouvel EHPAD BARGOIN

Zoom sur le projet de reconstruction

Suite aux études de faisabilité, dont le début date de 2012, le projet est maintenant à la phase des travaux. En effet, une fois le plan de financement validé par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé, les travaux ont démarré en juillet 2020 sous la maîtrise d'ou-

tion, la Municipalité est pleinement engagée pour ce projet.

La capacité d'accueil de l'établissement passera ainsi de 66 à 80 places. L'autorisation des organismes de tutelle d'allouer 14 lits supplémentaires est primordiale afin d'assurer une maîtrise de prix de journée. Le coût total annoncé

porteurs de maladie d'Alzheimer ou apparenté (chaque chambre fera 22m² et disposera d'une salle d'eau privative).

En plus des locaux techniques et du parking destiné au personnel, le bâtiment comprendra une cuisine collective, une blanchisserie, un jardin en commun et une salle de kinésithérapie, le tout s'intégrant dans l'architecture globale.

Du point de vue technique, et dans un souci de réduction de l'empreinte environnementale, sont prévus un dispositif de rafraîchissement de l'air pour les unités d'hébergement en plus des pièces communes climatisées, une production d'eau chaude sanitaire par le biais de panneaux solaires et un système de chauffage optimisé permettant une consommation d'énergie minimum avec deux chaudières à gaz supplémentaires pour la production hivernale ainsi qu'une pompe à chaleur prenant le relais en demi-saison.

Ce nouveau projet se veut lieu de rencontre vivant et accessible à toutes les générations, en bordure du parc Montcervier. Lequel restera ouvert à l'ensemble de la population et deviendra ainsi un lieu de vie et de partage intergénérationnel.



vrage de la direction de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) avec assistance de l'Ophis. Outre son engagement fort pour le projet avec la mise à disposition de la pointe du Parc Montcervier pour son implanta-

d'environ 10 millions d'euros permet de réaliser un bâtiment adapté aux attentes des résidents et du personnel. Le projet s'articule en 2 unités d'hébergement de 34 lits + 2 lits de placements temporaire, et d'une unité spécialisée et sécurisée de 10 lits pour résidents

Après le déménagement en 2022, l'ancien bâtiment de l'EHPAD reviendra à la commune. Conformément à ses engagements, la Municipalité engagera une réflexion de réhabilitation du bâtiment en Résidence Autonomie, avec des appartements pour des personnes âgées autonomes.



Des colis gourmands pour nos aînés de plus de 75 ans

Du fait du contexte sanitaire et pour préserver la santé de tous, le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité ont annulé le repas de fin d'année pour les aînés.

Pour maintenir et renforcer les liens de solidarité, un colis gourmand, confectionné en partenariat avec l'association des Artisans et Commerçants de la Comté, a

été proposé en remplacement. Ils comprenaient des produits proposés par les commerces locaux ainsi qu'un bon d'achat de 5€ valable chez tous les commerçants de la commune. Les colis étaient à retirer lors de permanences ou livrés à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

414 vicomtois de plus de 75 ans ont bénéficié de ces paniers gourmands.



Point sur la Mutuelle Santé Village



Afin de proposer une mutuelle complète et faire bénéficier les vicomtois d'avantages tarifaires, le partenariat avec Precocia se poursuit.

Pour 2021, une dizaine de nouveaux adhérents ont été enregistrés suite aux permanences.

Mise en place depuis 2017, la mutuelle santé village compte à ce jour 150 adhérents au total, sur la commune.

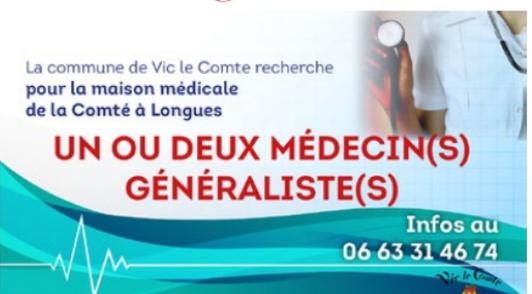
Projet Maison Médicale

Porté par une association regroupant de nombreux professionnels de santé installés sur le bourg de Vic, le projet de Maison Médicale s'implantera en face du nouvel EHPAD et à côté de la caserne des sapeurs-

pompier. L'aménagement du terrain commencera début 2021. La commune va, quant à elle, acquérir un espace afin de créer un parking supplémentaire, pour faciliter les accès à l'EHPAD et à la maison médicale.

Soutien à la Maison Médicale de Longues

La Municipalité soutient la Maison Médicale de Longues dans sa recherche de médecins généralistes.



Environnement, alimentation & cadre de vie

ACTIONS !

L'action en matière d'environnement, d'alimentation et de cadre de vie constitue l'une des grandes priorités de la Municipalité. **Afin de mener une politique publique forte et cohérente sur le long terme, des orientations structurantes sont posées** avec l'élaboration d'un plan guide, le partenariat avec un laboratoire de recherche appliquée (le CISCA) ainsi que la

sélection de Vic le Comte par l'État parmi les "Petites Villes de Demain".

Au fil du temps, Vic.Info se fera l'écho de l'avancement des différents projets et des réalisations. Détaillons sans attendre quelques actions concrètes qui sont d'ores et déjà engagées.

L'AFFIRMATION D'UNE STRATÉGIE COMMUNALE

Élaboration d'un plan guide Communal pour fixer un cap à dix ans

La commune se dote d'un Plan Guide pour fixer sa stratégie d'actions sur les dix années à venir. En veillant à la cohérence avec le projet de territoire plus global à l'échelle de Mond'Arverne Communauté, il s'agit de prendre en compte et de répondre aux problématiques existantes sur le territoire communal, avec notamment :

- la revitalisation des bourgs ;
- la végétalisation des espaces publics ;

- l'organisation des déplacements ;
- la valorisation du patrimoine remarquable ;
- la mise en place de services ;
- la transition écologique ;
- la requalification des entrées de ville, etc.

S'appuyant sur l'expertise d'un prestataire retenu début 2021, le plan guide sera élaboré puis progressivement mis en œuvre avec

des phases de concertation et de co-construction avec les habitants.e.s ainsi qu'avec de nombreux partenaires.

Pour la mise en œuvre des orientations et des actions, de nombreux dispositifs seront sollicités afin d'accéder à des subventions ou à des aides techniques et d'ingénierie.

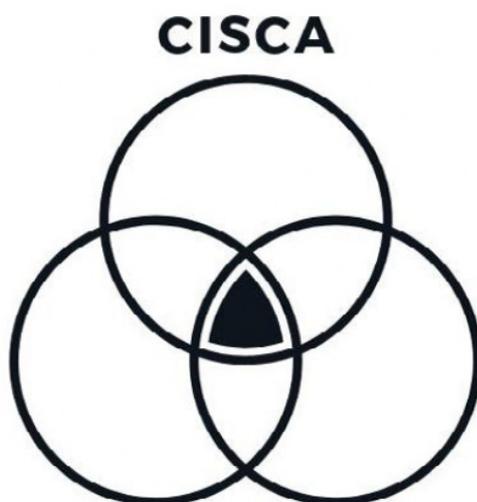
Œuvrer pour la résilience territoriale en partenariat avec le CISCA

En cohérence avec la politique municipale en matière environnementale, la commune s'allie avec le Centre d'Innovations Sociales de Clermont Auvergne (CISCA), sur la base d'une convention votée lors du Conseil Municipal du 7 décembre 2020. La commune est ainsi devenue membre du CISCA afin de collaborer sur les différentes réflexions proposées et pour bénéficier des apports de la recherche.

Ce centre d'études agit dans les domaines de la recherche et du développement territorial pour la mise en place des stratégies de demain, attachées à la lutte contre les changements climatiques, limiter l'impact de l'Homme, et protéger la nature, notre territoire et les populations face à ces transformations.

En complément de ce partenariat global, Vic le Comte s'engage dans

le "Programme Résilience". Proposé par le CISCA aux collectivités territoriales, il permet de les accompagner dans leurs actions et de mener un travail collaboratif avec les différentes collectivités partenaires, sur les thématiques écologique, sociale et démocratique. Après une phase préalable de 6 à 9 mois pour confirmer la faisabilité de la démarche, le programme débutera véritablement au second semestre 2021, pour une durée de trois ans. Cela débouchera sur la construction et la mise en œuvre d'actions sur les différents territoires partenaires, qui s'appuieront sur 7 doctorants mis à disposition par le CISCA et pourront ainsi mutualiser les expériences. Pour Vic le Comte, les projets à mettre en œuvre avec l'aide du CISCA émaneront du Plan Guide Communal.



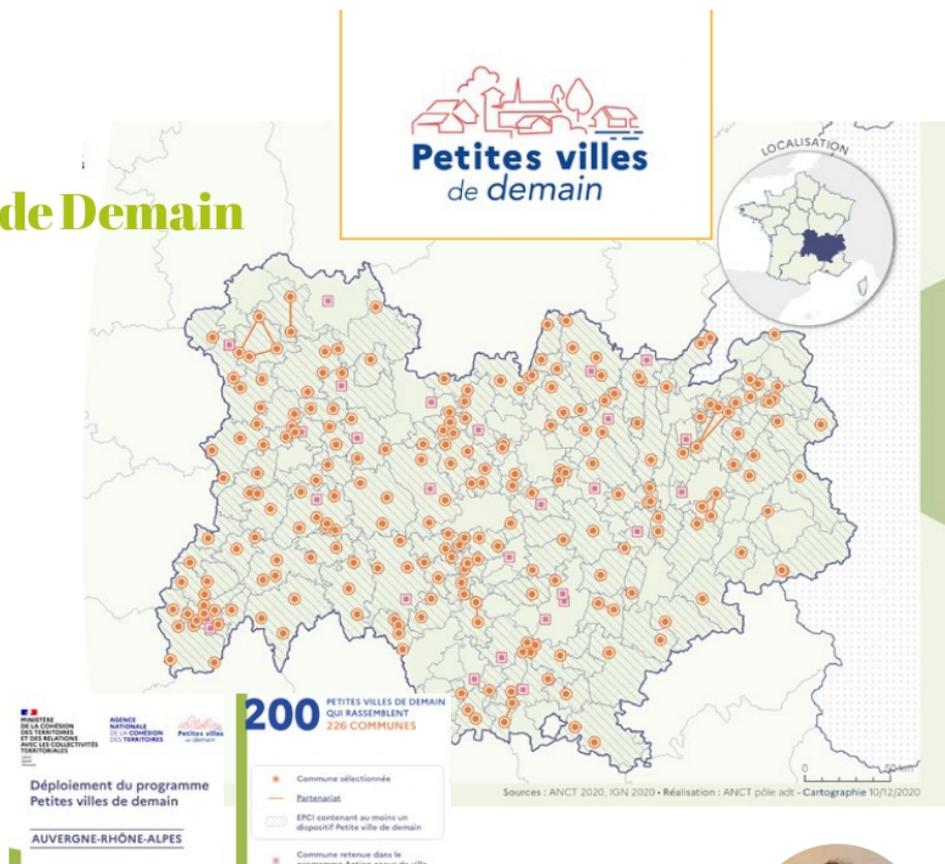
Centre de R&D et Transfert en Innovations Sociales - Clermont Auvergne

Vic le Comte, Petite Ville de Demain

Vic le Comte a candidaté en octobre 2020 au programme « Petites villes de demain », proposé par l'État pour les communes de moins de 20 000 habitants. Suite à un processus de sélection mené jusqu'à mi-décembre par la Préfecture et l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, la commune a été retenue parmi 1 000 villes en France, dont 32 dans le Puy-de-Dôme.

Les objectifs de ce programme sont la redynamisation des centres-bourgs au travers d'actions transversales sur les thématiques économique, sociale et environnementale, en adéquation avec la stratégie affirmée à Vic le Comte. Sont ciblées dans ce programme les fragilités des cœurs de ville, avec notamment la dynamique des commerces de proximité, des services ou les actions en matière d'habitat.

Le programme "Petites Villes de Demain" permettra à la commune de bénéficier de moyens supplémentaires et d'être accompagnée par différents partenaires pour concrétiser ses projets pendant les 6 années à venir.



La Municipalité s'est engagée à recruter un médiateur de l'environnement dans un délai rapide, afin d'amplifier la mobilisation sur cette thématique. Compte tenu de la sélection de Vic le Comte au titre des « Petites Villes de Demain » et de la transversalité des missions, c'est un poste de « médiateur de l'environnement et de centre-ville, chef de projet Petites Villes de Demain » qui va prochainement être mis en place dans les services municipaux.

Ainsi, dans le cadre du partenariat avec le CISCA, la candidature de Charlotte Marchalant a été retenue, avec une arrivée prévue courant février.



LES PREMIÈRES RÉALISATIONS

Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public

Depuis le 19 novembre 2020, l'éclairage public est coupé sur l'ensemble de la commune de 23h à 5h, à titre expérimental jusqu'au 15 avril. Cette coupure est fondée sur trois objectifs :

- réduire les effets négatifs sur l'environnement et la biodiversité,
- respecter le rôle important de l'alternance jour/nuit sur la santé des concitoyens,
- réaliser des économies d'énergies et donc budgétaires.

Cette expérimentation et les avis/ remarques formulés par les habitant(e)s serviront de base pour l'adoption d'une stratégie communale en matière d'éclairage public.

En effet, le Conseil Municipal sera saisi au printemps pour faire le bilan de ce test et pour se prononcer sur :

- les investissements complémentaires à réaliser pour disposer d'équipements modernes et économes ;
- le fonctionnement à adopter pour concilier les enjeux de sécurité, d'environnement et d'économie budgétaire, notamment avec la conjugaison entre abaissement d'intensité et une coupure nocturne.



De l'électricité moins coûteuse et plus verte

La fin des tarifs réglementés d'achat d'électricité pour les collectivités publiques a nécessité une mise en concurrence des contrats d'électricité, pour l'année 2021. Réalisée de manière mutualisée, avec 243 collectivités pour 6 000 contrats au total, dans un groupement de commande piloté par le Syndicat

Intercommunal Électricité et Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG Territoire d'énergie 63), cette opération a permis d'obtenir des tarifs groupés plus intéressants et d'introduire de l'électricité verte ("haute valeur environnementale").

Pour Vic le Comte, l'ensemble des points de consommation de

la commune ont été concernés par cette mise en concurrence, ce qui va permettre de bénéficier dès 2021 de tarifs plus avantageux. De plus, la commune a décidé d'acquérir de l'électricité verte pour l'éclairage public et les écoles.

Produire de l'énergie renouvelable :

DU PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE PUBLIQUE AVEC LE PROJET SOLAIRE DÔME

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Mond'Arverne Communauté et avec l'appui de l'ADHUME (Agence locale des énergies et du climat), un groupement de commandes a été mis en place afin d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics,

afin de contribuer à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable. D'une puissance de 9 Kwc (60 m²), ils produiront de l'électricité réinjectée dans le réseau. Vic le Comte a adhéré au projet et participe donc à la démarche.

Après une étude pour identifier les

différentes possibilités d'implantation, deux sites ont finalement été retenus pour une première implantation au second semestre 2021 : la toiture de la Gendarmerie et la toiture de l'école Marcel Pagnol. D'autres lieux sont également en projet pour les prochaines phases d'installation.

Des véhicules électriques au Centre Technique Municipal

Un nouveau véhicule électrique est venu agrandir la flotte déjà existante.

En trois ans, c'est le troisième acheté par la commune pour renouveler et remplacer ceux trop anciens, tout en roulant propre.



Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Régional

POUR LA RÉALISATION D'UN "SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGIE"

Depuis de nombreuses années, la commune s'est engagée dans la réduction de ses consommations d'énergie dans les bâtiments publics et dans la maîtrise des coûts, notamment avec :

- le groupement d'achat d'électricité ou de gaz porté par le SIEG (Syndicat Intercommunal Électricité et Gaz du Puy-de-Dôme) et le Département ;
- la participation aux opérations collectives d'isolation des combles (COCON63).

La communauté de communes et plusieurs communes du territoire (dont Vic le Comte) ont candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergie (SDIE). Si cette candidature est retenue, cet outil, dont la réalisation sera financée par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, permettra de construire une stratégie patrimoniale et énergétique adaptée aux contraintes budgétaires locales et répondant aux enjeux énergétiques et climatiques.



Une commune sans pesticides

POUR UN CADRE DE VIE PLUS SAIN : LA LABELLISATION TERRE SAINES

Le 27 novembre 2014, la commune s'est engagée à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires avec le soutien du SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon), en signant la Charte d'entretien des espaces publics mise en place par la FREDON AUVERGNE (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Auvergne). Vic le Comte a été la-

bellisée le 8 novembre 2016, en obtenant les 2 feuilles. Depuis lors, la



commune est passée à l'utilisation d'alternatives curatives, en supprimant totalement l'utilisation des

produits chimiques.

Ces évolutions ont ainsi permis l'obtention des 3 feuilles, le 14 octobre 2019, puis de candidater au label "Terre Saine", auprès du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Suite à un examen le 9 mars 2020 par le Comité de gestion d'Ecophyto Pro, **Vic le Comte est désormais labellisée « Terre saine, commune sans pesticides ».**

La gestion différenciée des espaces verts :

DE NOUVEAUX MODES D'ENTRETIEN

La commune développe différentes actions, dans une démarche de gestion différenciée. Ainsi, les agents sont formés à l'utilisation de nouveaux outils et mettent en pratique depuis quelques années déjà ces nouvelles solutions. C'est par exemple le cas avec le fleurissement des pieds d'arbres, le fauchage tardif, l'arrachage des herbes spontanées manuellement sans pesticide ou encore l'utilisa-

tion des déchets verts.

Cette stratégie de gestion différenciée est encore renforcée, dès 2021, avec :

- l'identification de modalités d'action adaptées selon les lieux ;
- la réduction de l'arrosage au strict nécessaire avec la sélection d'espèces de végétaux moins consommatrices d'eau ainsi que l'adaptation de l'arrosage quand il est nécessaire.

Ainsi, un système de récupération des eaux de pluie va prochainement être installé au Centre Technique Municipal.

Initialement prévue en 2020, une opération "Arbres et haies" sera organisée en 2021, avec diverses séquences destinées au personnel communal et au grand public.

Du nouveau pour la collecte des déchets

AVEC LE SICTOM

Courant 2021, les consignes de tri des bacs à déchets recyclables changeront, avec une extension des déchets admis. Une communication spécifique sera réalisée.

Au-delà, conformément à la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, les déchets organiques ne seront plus acceptés dans les déchets d'ordures ménagères, à compter de 2025. Afin d'éviter une augmentation des coûts de collecte et de traitement, le SICTOM souhaite anticiper des évolutions :

- passage à une collecte d'ordures

ménagères par semaine, sur la commune de Vic le Comte. Diminuant l'impact écologique du ramassage et générant des économies, cela permet au SICTOM d'assumer l'augmentation des coûts des traitements des déchets, sans augmenter la taxe et de développer des actions pour le compostage ;

- le compostage est encouragé, de manière individuelle ou collective. Ainsi, un composteur individuel peut vous être mis à disposition par le SICTOM. Pour ceux ne pouvant pas en bénéficier faute de place à, des composteurs partagés

seront progressivement installés à Vic le Comte.

Enfin, face aux difficultés s'agissant des collectes dans le bourg historique de Vic, une réflexion est en cours pour envisager un passage à des points collectifs d'apport volontaire. Cette évolution fera l'objet d'une concertation et d'une information spécifique sur les zones concernées.

SICTOM D'ISSOIRE -BRIOUDE

04 71 50 32 92

WWW.SICTOM-ISSOIRE-BRIOUDE.COM

Pour une alimentation

DE QUALITÉ & LOCALE

L'alimentation est un enjeu incontournable. La commune souhaite développer des initiatives pour conforter une alimentation qualitative et locale :

- après avoir mis en place des jardins familiaux, la commune a vendu un terrain agricole à un porteur de projet pour du maraîchage bio (la production va pouvoir débuter).
- les équipes de la cuisine centrale

sont pleinement mobilisées pour atteindre les objectifs fixés par la Municipalité, consistant à :

- proposer une alimentation de qualité avec un maximum de préparations "faites maison", prioritairement à partir de produits frais, locaux et/ou bio ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- réduire de manière significative les déchets.



La forêt

DE LA COMTÉ

Zoom sur un petit habitant de la Comté

CONNAISSEZ-VOUS LE CRAPAUD SONNEUR À VENTRE JAUNE ?

Mystérieux habitant de la forêt de la Comté, ce crapaud se manifeste par son chant particulier en « hou-hou » et se caractérise par son ventre jaune vif à orange. Son dos est ponctué de taches noires ou grises.

De son petit surnom Crapaud amoureux ou *Bombina variegata* (L., 1758) pour les connaisseurs, ses pupilles sont arrondies ou en forme de cœur. De taille moyenne de 4 à 5 cm, il vit en milieu forestier pendant 9 – 10 ans.

À l'approche de l'hiver il se cache sous les pierres, les souches et dans les trous. Il ne retrouve les zones humides que lors de la période de reproduction d'avril à août, préférant le reste du temps les zones à faible végétation et fortement ensoleillées.

Son alimentation est composée principalement d'insectes tels que les moustiques et coléoptères mais également de vers, d'escargots, de limaces et d'araignées.

L'espèce est dite « pionnière » car elle dispose d'une grande capacité d'adaptation et de colonisation de nouvelles zones notamment aux abords des chantiers, des carrières et bordures de chemins.

Son petit truc en plus : il fait fuir les prédateurs en se mettant sur le dos et en exhibant son ventre jaune.

Classé comme espèce vulnérable en Auvergne à cause de l'impact de l'Homme sur son milieu d'habitat forestier et de la pollution de l'eau, il est indispensable de faire attention à lui et de le protéger pour continuer à l'admirer.



Décharges sauvages

Plusieurs constats de décharges sauvages ont été faits ces derniers mois. Il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits par la loi du 15 juillet 1975 : tout dépôt de déchets est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R. 632-1 et 635-8 du Code Pénal).

Source de pollution et de dégradation

de notre environnement, ces nuisances ne peuvent être tolérées. Des poursuites pénales peuvent être enclenchées. Le contrevenant est passible d'une amende de 35€ (art. R. 632-1 du Code Pénal) ou de 1500€ (art. R. 635-8 du Code Pénal) si le dépôt est effectué au moyen d'un véhicule.

POUR VOS DÉCHETS & ENCOMBRANTS
DÉCHÈTERIE DE VIC LE COMTE
04 73 69 23 82 OU 04 71 50 32 92

Rappel

IL EST OBLIGATOIRE DE RENTRER SES BACS INDIVIDUELS DE DÉCHETS, EN DEHORS DES JOURS DE RAMASSAGE SOUS PEINE DE VERBALISATION. CES BACS CONSTITUENT UNE GÊNE VISUELLE ET ENGENDRENT UNE CIRCULATION DIFFICILE POUR LES PIÉTONS.

Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts est interdit et constitue une infraction pénale constitutive d'une contravention de 450€.

Outre les risques d'incendie, ce dernier est nocif pour la santé, pollue l'environnement et reste souvent la cause de troubles de voisinage.

Pensez-y : les déchets verts sont de véritables ressources pour votre jardin à utiliser en compost pour enrichir les sols ou en paillage pour réduire l'arrosage.

Le p'tit vicomtois

Z	E	R	D	S	A	C	V	B	G	D	F	F	E
D	V	E	R	R	U	O	U	E	U	X	W	H	O
A	S	D	C	I	O	P	M	K	J	H	N	P	I
S	A	D	E	E	F	R	A	A	G	F	D	R	E
F	I	R	A	M	O	U	R	E	U	X	L	O	K
H	E	J	M	J	R	T	E	U	L	N	A	T	H
T	D	N	P	N	E	G	K	H	M	B	S	E	G
E	X	G	P	H	T	B	A	G	L	V	D	G	R
Y	C	T	H	G	N	K	H	H	K	C	F	E	E
U	C	P	I	O	N	N	I	E	R	E	R	A	D
J	S	Y	B	R	A	O	B	A	O	D	E	S	D
G	E	H	I	D	E	K	E	Q	I	L	T	O	G
I	U	V	E	R	S	I	R	D	U	K	G	N	U
D	J	A	N	U	E	U	N	G	Y	J	H	N	O
J	K	D	Z	B	R	Y	A	U	T	H	Y	E	P
T	E	T	A	R	D	J	T	K	R	G	U	U	J
H	J	I	Z	U	R	N	I	H	E	M	J	R	J
N	U	K	G	N	F	N	O	E	U	F	N	I	H
K	T	M	I	A	V	B	N	O	Z	E	F	U	T
H	R	L	J	T	H	A	O	I	A	O	D	Y	F
L	F	I	N	R	I	J	A	U	N	E	S	J	G
M	I	N	S	E	C	T	E	P	E	I	D	G	O
O	B	R	U	O	L	E	U	M	S	P	D	R	L

Abracadabra

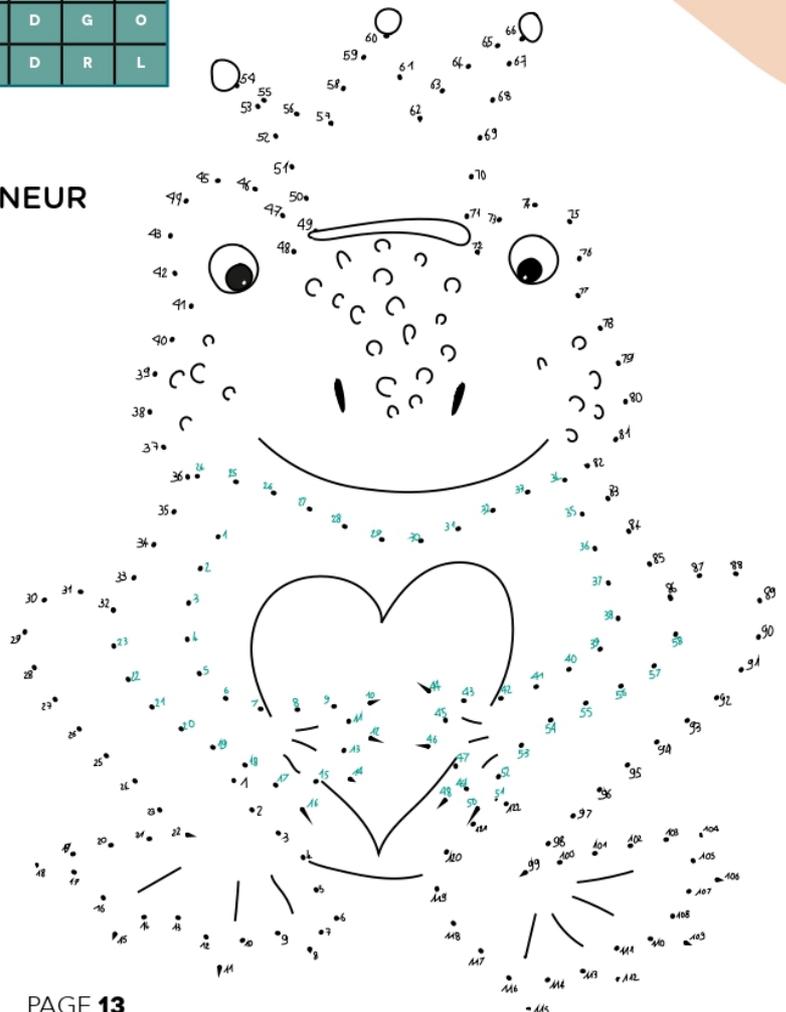
PETIT CRAPAUD

15 mots cachés... sauras-tu les retrouver ?

- MARE
- AMOUREUX
- HIBERNATION
- JAUNE
- SONNEUR
- INSECTE
- OEUF
- BRUNÂTRE
- PROTÉGÉ
- PIONNIÈRE
- AMPHIBIEN
- VERRUQUEUX
- FORÊT
- VERS
- TÊTARD

Dessine-moi...

UN SONNEUR



Nos écoles

AU TOP !

La situation COVID dans nos écoles



Dans le contexte de crise sanitaire, l'adaptation des différents protocoles s'est poursuivie ces derniers mois dans les écoles. Au grès des décisions gouvernementales, l'application, souvent dans des délais courts, a été réalisée avec une grande réactivité par les équipes, malgré les contraintes souvent lourdes.

Ainsi, le nettoyage des locaux a été renforcé afin de respecter les consignes sanitaires avec également l'aération systématique des salles. Une nouvelle organisation interne a été mise en place afin de protéger les écoliers, les enseignantes et le personnel municipal sur les temps les plus à risque. Pour éviter un brassage trop important, les groupes classes sont systématiquement respectés sur les temps périscolaires et de restauration.

Il a également fallu pallier aux différentes absences des personnels touchés par la maladie afin de ne pas interrompre le service et de continuer à proposer les mêmes activités sans risque tout en conservant une stabilité essentielle pour les enfants. Ce travail est réalisé au quotidien, en

collaboration avec les directrices des quatre écoles, pour maintenir une cohérence dans les décisions et les actions mises en œuvre.

Pour informer les familles, une communication spécifique est régulièrement transmise via les tableaux d'affichage des écoles, des mails mais également sur la page Facebook Vic.info, le site internet officiel et les communiqués de presse réguliers.

La commune a également pris un arrêté pour rendre le port du masque obligatoire aux abords des écoles sur les temps d'entrée et de sortie des classes et ce dans le but de protéger les vicomtois. Le port du masque s'étant élargi aux enfants, un masque a été fourni par la commune à chaque élève concerné.

Dans cette période troublée et difficile pour tous, il est primordial de rester prudent et de continuer à se protéger.

Nous remercions l'investissement des équipes scolaire, périscolaire, de restauration et les personnels d'entretien pour le travail fourni au quotidien.



Stationnement sur arrêt de bus

Pour rappel, l'arrêt ou le stationnement sur les arrêts de bus à proximité des écoles est strictement interdit. Ce stationnement gênant et dangereux est sanctionné par une contravention

de classe 2, soit une amende de 35€ pouvant être majorée le cas échéant (Article R417-10 du Code de la Route).

Retour sur les activités périscolaires

En raison de la crise sanitaire, les temps périscolaires ont été réorganisés. Ainsi, les enfants sont désormais regroupés par niveau dans des espaces dédiés afin d'éviter les brassages. Différentes activités sont toujours proposées. Vous pouvez d'ailleurs les suivre sur la page Vic.info ou sur www.Vic le Comte.fr; rubrique Jeunesse – Accueil périscolaire – Les ateliers en direct.



Dès 16 ans pensez au recensement obligatoire



Afin d'obtenir l'attestation de recensement, présentez-vous en Mairie avec le livret de famille et la carte d'identité nationale.

Après cette étape vous pourrez poursuivre la procédure afin d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et recevoir ainsi le certificat individuel de participation à présenter lors de toutes inscriptions à un examen ou un concours par exemple.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR
WWW.VIC LE COMTE.FR
RUBRIQUE JEUNESSE



Mission locale Issoire Val d'Allier

La mission locale d'Issoire Val d'Allier accompagne les jeunes de 16 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours en définissant avec eux leur avenir éducatif, scolaire et professionnel.

N'hésitez pas, une antenne est présente à Vic le Comte.

CONTACT
22 RUE DU 8 MAI - 63500 ISSOIRE
04 73 89 05 85
CONTACT@MISSION-LOCALE-ISSOIRE.COM
WWW.MISSIONLOCALE-ISSOIRE.ORG

Vic

AU FIL DES JOURS

Compte tenu du contexte incertain lié à la COVID19, l'agenda n'est pas publié sur cette édition. Il est remplacé par un retour en images des manifestations organisées cette fin d'année dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires.



Festival de Musiques Anciennes le 8 Août



Théâtre avec Improvergne le 26 Septembre



Soirée irlandaise le 19 Septembre



Cérémonie du 11 Novembre



Jazz en tête le 17 Octobre



Nettoyage des berges de l'Allie le 10 Octobre

Les derniers événements

DE 2020

Les journées du Patrimoine



Enval a été mis en avant à l'occasion des journées du patrimoine 2020, organisées par le service Culture et Patrimoine de la ville. Le public a pu visiter les sites magdaléniens des abris préhistoriques Durif et Moliard. Des fouilles ont révélé la présence d'os de renne, de silex et une dent de lion des cavernes.

Les visites ont été animées par plusieurs intervenants : F. Surmely, Conservateur du patrimoine au SRA (Service Régional de l'Archéologie) de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), H. Delhoofs, Archéologue, D. Moliard, propriétaire du terrain et A. Wimmel, Conseiller municipal. Sur les deux jours, 150 personnes ont pu profiter des deux sites.

Le Téléthon



En 2020 et malgré la situation sanitaire, un nouveau comité Téléthon s'est mobilisé et a pu organiser des stands pour la levée de dons. Plusieurs associations ont ainsi participé à l'évènement. Elles étaient présentes notamment lors des marchés hebdomadaires à Vic et à Longues les 3, 6 et 10 décembre et lors du marché des producteurs, les 12 et 13 décembre.

Vente de confitures, objets, poteries, etc., tombola, dons... le montant total récolté est de **4397.82€**, entièrement reversé à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux associations qui se sont mobilisées.

Marchés de Producteurs & de la Création Actuelle



En l'absence des Hivernales de la Comté cette année pour cause sanitaire, la commune a tout de même souhaité soutenir les commerçants et artisans locaux. Après accord de la Préfecture, les marchés ont donc eu lieu, les 12 et 13 décembre, regroupant 19 producteurs et environ 30 artisans.

Vous avez pu profiter de cette action pour faire vos achats de Noël et passer un agréable moment en cette période difficile. Merci à vous pour votre soutien auprès de nos commerces et artisans de proximité !

Complexe tennistique de Longues : ouvert à tous !

Dans le cadre de sa politique de soutien et de développement des activités physiques et sportives, la collectivité met le nouveau complexe tennistique à disposition du club de tennis. Une convention de mise à disposition a été signée en septembre 2020, pour une durée de trois ans renouvelable, entre la Municipalité et le Tennis Club de Vic le Comte. Elle a pour but de définir les modalités d'utilisation des infrastructures.

Le nouveau complexe est constitué de deux courts extérieurs éclairés, d'un court couvert et d'un club house. Hormis le club house, réservé à l'usage exclusif du Tennis Club, les autres installations sont accessibles aux joueurs non licenciés ou extérieurs au club. Pour ce faire une réservation préalable est obligatoire. Elle doit être effectuée auprès du Tennis Club sur [tcviclecomte.wordpress.com](https://www.tcviclecomte.wordpress.com) ou par [messagerie Facebook](#) directement sur leur page.

Vous avez dit

CULTURE ?

Le Trampoline

Le Trampoline accueille l'exposition collective « Parallèle » proposée par l'association Matières d'Art depuis plusieurs mois. Malheureusement inaccessible au public depuis novembre, nous espérons bientôt pouvoir réouvrir la salle. Quatre artistes aux quatre univers différents mais tous liés à la matière exposent leurs œuvres.

Il est ainsi possible de découvrir le travail du bois de Roger BENOIT, les créations de l'osierculteur et vannier Thomas LOUINEAU, les scènes bestiaires d'Ydal RAIVAC et le graphisme textile de la brodeuse Marrit VEENSTRA.

Ce travail des matières naturelles grâce à la technicité de l'Homme a mis en perspectives les origines de la vie, le cycle immuable de la nature, la dynamique, la fragilité et la puissance du vivant.

Les artistes, de par leurs approches, leurs méthodes et les matières choisies, ont su rappeler l'importance du respect de l'environnement et de sa protection.

Des arts singuliers, tous au service de la beauté de la nature.

L'EXPOSITION PARALLÈLE

**Ouverture à venir
aux horaires habituels**

Mardi, jeudi et vendredi
de 15h à 18h

Mercredi et samedi
de 14h à 18h

POUR SUIVRE LES ACTUS
DU TRAMPOLINE

[FACEBOOK.COM/LETRAMPOLINE/](https://facebook.com/LETRAMPOLINE/)



PARALLELE

CONFRONTATION DE MATIÈRES

ROGER BENOÎT
THOMAS LOUINEAU
YDAL RAIVAC
MARRIT VEENSTRA



En feuilletant les archives...

Et Vic devint capitale du Comté d'Auvergne



Guy II d'Auvergne combattant le roi de France Philippe-Auguste.
Chroniques de Saint-Denis, British Library, original du XIII^{ème} siècle.

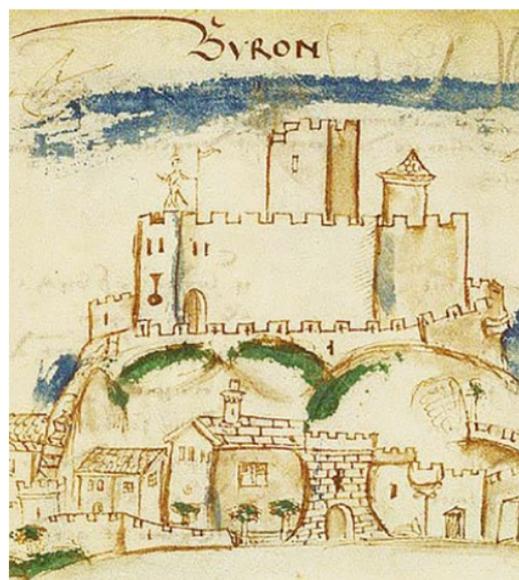
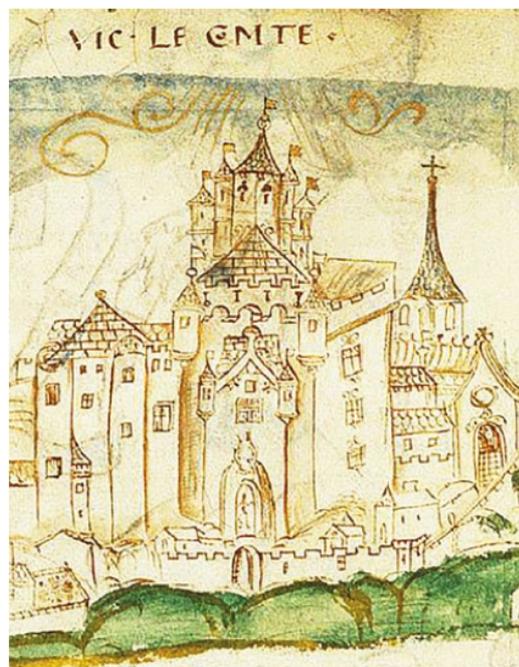
Les incursions des Vikings au nord et des Sarrasins au sud contraignirent les rois carolingiens à confier des pouvoirs de commandements croissants aux comtes. De ce fait, aux abords de l'an mil, les conséquences de la désagrégation de l'Empire carolingien sont éclatantes : à l'autorité de l'État s'est substitué le pouvoir de comtes disposant de moyens militaires leur permettant de rompre leur allégeance à l'égard du pouvoir central. Le domaine royal se réduit désormais uniquement à l'ensemble des terres directement administrées par le roi, l'Île-de-France.

Il faut attendre le début du XIII^e siècle pour voir renaître l'État royal. En 1202, le roi de France, Philippe-Auguste, confisque tout d'abord les fiefs du roi d'Angleterre, Jean sans terre (la Normandie...). Parallèlement, en conquérant et administrateur, Philippe-Auguste reprend la main sur un certain nombre de territoires où les princes régnaient en maîtres. C'est ainsi qu'il rentre en lutte ouverte avec le comte d'Auvergne, Guy II, ce dernier s'étant rangé du côté anglais.

En 1197, Guy II fait emprisonner son propre frère Robert, évêque de Clermont, resté fidèle au roi de France. Puis, en 1211, il attaque les abbayes de Mozac, Marsat et Royat alors sous protection royale. Cet événement sert alors de prétexte et de légitimation à Philippe-Auguste pour annexer les terres du comte.

Il envoie en Auvergne une puissante armée menée par Guy de Dampierre qui réussit à s'emparer d'environ 120 places fortes et châteaux dont celui de Tournoël en décembre 1213 après un long siège. À cette occasion, Guy de Dampierre fait de nombreux prisonniers dont le fils du comte d'Auvergne alors âgé de 18 ans. Le roi de France parvient ainsi à annexer la majeure partie de l'Auvergne qui devient « la Terre d'Auvergne ». Seule la région de Vic, hérissée de châteaux (Usson, Ybois, Saint-Babel, Buron, Mirefleurs, Busséol, Saint-Julien de Coppel, Crains) n'est pas occupée par l'armée royale. Ce petit « morceau » du comté d'Auvergne est alors laissé indépendant aux mains de Guy II. De ce fait, Vic devient la capitale de la « Comté d'Auvergne » et connaît un développement que la localité n'aurait jamais eu sans cette circonstance : construction d'un palais, d'une enceinte fortifiée, établissement d'un siège de justice, d'une chancellerie, de diverses administrations. Là aussi est la raison de la transformation du nom de Vic en Vic le Comte.

Quant à Guy, il décède en 1222. Il est inhumé au sein de l'abbaye cistercienne du Bouschet-Vauluisant située sur l'actuelle commune d'Yronde-et-Buron. L'abbaye fondée par son père Robert IV devient ainsi la nécropole des comtes d'Auvergne. Elle comptera une trentaine de tombeaux comtaux.



Voici 3 représentations de différentes architectures existantes au XVI^{ème} siècle : château de Vic, château de Buron et l'Abbaye du Boucheix

Dékodacc

COSMÉTIQUES BIO & ENGAGÉS



L'aventure

D'UNE RECONVERSION RÉUSSIE !

D'abord ATSEM à Vic le Comte, Claire Roche Vergne cherche à mieux consommer par le biais de produits bios, écoresponsables, locaux et surtout accessibles. C'est face à la difficulté de trouver ce type de produits que l'idée germe et suit son chemin vers la création de ses propres produits.

Grandeoureuse des parfums et de la nature, elle travaille pendant de longues années, d'abord dans son garage, à l'élaboration de sa propre gamme.

C'est en 2015 que DEKODACC voit le jour. Tout commence avec les bougies naturelles et les parfums d'ambiance puis l'atelier s'agrandit.

L'établissement cosmétique ouvre ses portes par la suite en 2017. Avec des produits 100% français et naturels, Claire met en avant les matières premières pour retourner aux sources, à l'essentiel, dans le respect de la nature, des animaux, des producteurs et artisans locaux

et de soi. Elle collabore par exemple avec l'huilerie de Lapalisse dans l'Allier et l'herboristerie Happyplantas à Volvic.

Cette consommation bio et raisonnée rencontre un réel succès et c'est désormais un labo composé de 4 personnes qui crée la gamme élargie de produits 100% naturels, vegan et composés exclusivement de matières végétales. Sérums, parfums, déodorants (le petit choucho), baumes à lèvres, dentifrice, shampoing, huiles, savons, parfums d'ambiance, bougies, etc. alimentent la palette proposée.

Certains produits proviennent même de collaborations avec d'autres artisans et producteurs locaux : brosses à dents, lingettes en tissu, pinceaux en bambou, pour des accessoires zéro déchet. DEKODACC compte aujourd'hui une soixantaine de points de vente en France et à l'étranger. La marque est également présente sur les plateformes "La ruche qui dit oui" et "Locavor".



L'équipe de DEKODACC



DEKODACC
Cosmétiques Bio et Vegan

DEKODACC

Z.A.C. des Meules 63270 Vic le Comte
Tel: 04 73 87 24 19

Retrouvez tous les produits également sur
www.dekodacc.fr

Ça bouge à Vic



État civil arrêté au 31 Décembre 2020

Mariages

04/09/2020 : Lucie BARDIN & Baptiste MARTIN

05/09/2020 : Emmanuelle LEMOINE & Christophe GUELLE

26/09/2020 : Nadia ELMON & Henri ENTRAYGUES

20/11/2020 : Claire ALTAZIN & Franck MARTIN

Pacs

24/08/2020 : Caroline ROMEUF & Jonathan ALLÈGRE

15/10/2020 : Stella-Sabrina EUZEBIO & Anthony BRECHET

20/10/2020 : Priscilla LABATTU & Benjamin CAPELLI

06/11/2020 : Justine HORTELANO & Colin CREUSET

18/12/2020 : Pauline NOIZAT et Simon PARDOUX

Décès

26/08/2020 : Yvette GAUTHIER

27/08/2020 : Angélique AUZANCE
née FORON

13/09/2020 : Yvan WIEDMER

26/09/2020 : Pierrette EYMARD
née NEUVILLE

30/09/2020 : Lucienne TRAVASSAC
née DUPUIS

03/10/2020 : Fernande ARNAUD
née DEBAINE

04/10/2020 : Huguette GASSE
née CAGNIART

08/10/2020 : Jeanne DOUARD
née MONTADER

12/10/2020 : Eva PAIVA
née GONCALVES

13/10/2020 : Philippe POINCLOUX

16/10/2020 : Joëlle DAUMAS

23/10/2020 : Mauricette FAYE
née ROBERT

30/10/2020 : Raffaele PADOVANO

08/11/2020 : Albert BION

12/11/2020 : Andrée MARTIN
née LOMENÈDE

19/11/2020 : Maria DE MAGALHAES
née FERREIRA

26/12/2020 : Marie-Thérèse BOUSSET
née SILVIGNON

Baptêmes républicains

22/08/2020 : Raphaëlle NOYER

Naissances

Erratum :

06/07/2020 : Sacha CREUSET HORTELANO

22/02/2020 : Linoé BREUIL

05/08/2020 : Enola BELON

11/08/2020 : Iris TOURENNE

14/08/2020 : Agathe MAENER

26/08/2020 : Louis AIGOUY

03/09/2020 : Alya PANNIER

06/09/2020 : Noah DJEBBAR

14/09/2020 : Sofia ZOUAOUI

19/09/2020 : Alia BOREL

21/09/2020 : Inès BOULON AVRILLON

05/10/2020 : Tilio VINDIOLLET LENOIR

29/10/2020 : Eléna MARSIN

29/10/2020 : Zacharie MAFFIONE

30/10/2020 : Eva PEREIRA DE AMORIM

12/11/2020 : Nuria DUCROS MATIAS

Vous souhaitez que votre mariage, votre pacs ou la naissance de votre enfant figure dans l'état civil du prochain bulletin municipal, signalez-le en Mairie au service état-civil lors de vos démarches administratives.



Des infos

PRATIQUES

C'est nouveau à Vic le Comte

LE FIL SOPHRO



Sophrologue à domicile
Mme LECRAS Céline
30 impasse de la Chaussade
63270 Vic le Comte
Uniquement sur rendez-vous
06 74 98 88 99

<http://lefilosophro.com>

LA PETITE CUISINIÈRE



Traiteur pour tous vos évènements
M. JONCOUX David
ZAC des Meules
90 impasse des Meuliers
63270 Vic le Comte
09 75 82 04 64

www.lapetitecuisiniere.fr

VIC JARDINAGE



Paysagiste
M. et Mme Hussein
7, les Jardins de Fontevrault
63270 Vic le Comte

06 05 45 76 67 • 06 52 65 05 00
contact :
vicjardin04@gmail.com

Inscriptions listes électorales



Deux élections auront lieu en 2021, les élections Départementales et les élections Régionales. Si ce n'est pas déjà le cas, ou si vous avez déménagé, pensez à vous inscrire sur les listes électorales directement en ligne via le téléservice du portail du Service Public ou en Mairie.

Attention désormais vous pouvez vous inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin et non plus avant le 31 décembre de l'année précédente.

Dans les 2 cas munissez-vous d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ainsi que du formulaire cerfa dédié disponible sur www.service.public.fr (vous trouverez sur le site la listes des documents justificatifs valides à fournir).

Vous pouvez également, en cas de doute, vérifier votre inscription ainsi que le bureau de vote dont vous dépendez sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Ils ont la parole

Majorité

AVEC VOUS, AGISSONS

Vicomtoises, Vicomtois,

À l'occasion de cette nouvelle année et malgré le contexte, nous avons souhaité nous projeter vers l'avenir, en dédiant le dossier de ce numéro de Vic.info à une de nos grandes priorités : l'environnement, l'alimentation et le cadre de vie. Cette stratégie va guider notre action et nos choix pour les prochaines années.

L'ensemble de l'équipe municipale mène un travail important, depuis le premier jour du mandat. Dans une dynamique collective, le débat et l'ouverture d'esprit, la mobilisation de l'ensemble de l'équipe "Avec vous, agissons" est

totale et en cohérence avec nos engagements.

Si la crise sanitaire limite les possibilités de nous rencontrer, nous restons à votre disposition au quotidien. Soucieux d'agir en totale transparence, nous vous invitons également à suivre activement nos publications sur les réseaux sociaux et notamment le Conseil Municipal filmé, le site internet et les autres supports.

L'ensemble des élus de la majorité vous souhaite une année

la plus belle possible.

Facebook : @avecvousagissons

Antoine Desforges	Delphine Cousinié
Cécile Durand	Elodie Pineau
Laurent Bégon-Margeridon	Gilles Paulet
Valérie Dupouyet-Bourdage	Danielle Vasson
Cyrille Fayolle	Jean-Paul Alary
Catherine Fromage	Axel Wimmel
Jean-Yves Galvaing	Cendrine Allais
Eva Cubizolles	Stéphane Maury
Jean-Claude Areste	Robert Delabre
Bernard Brun	Audrey Granet
Annie Seys	Thomas Heyraud
Patricia Chaput	

Opposition

SOYONS VIC

Cher(e) Vicomtois(e)s,

La crise sanitaire aura marqué les premiers mois de notre mandat. Cette nouvelle année sera, nous l'espérons tous, placée sous de meilleurs auspices. Notre motivation à remplir notre rôle de conseillers municipaux d'opposition est intacte. Nous exerçons notre travail de contrôle des décisions prises par la majorité en place et nous pesons de tout notre poids chaque fois que des décisions nous semblent contraires à l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Cette année, un document, nommé plan guide, définissant l'avenir de notre cité par différents choix politiques importants, va être rédigé. Nous serons particulièrement attentifs à son contenu et nous nous ferons l'écho de vos attentes. Nous vous présentons nos meilleurs vœux à toutes et tous.

*Ensemble,
soyons Vic !*

Facebook : @soyonsvic

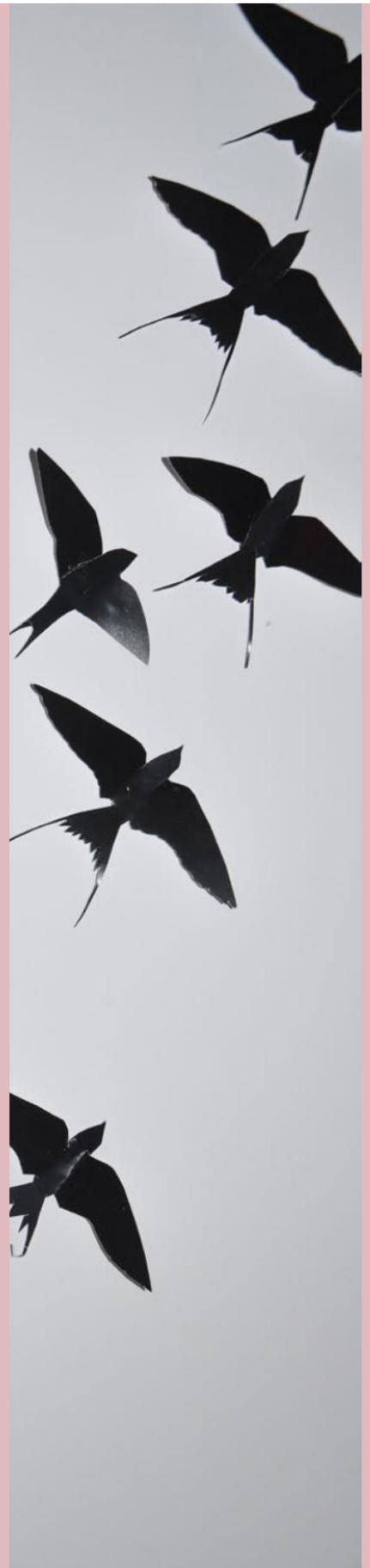
Paul Brault
Dominique Scalmana
Catherine Daffix-Raynaud
Jean-François Blanc
Pierre Secrétant

Opposition

Très belle année à tous !

stephaniepicard2020@gmail.com
page Facebook : Stéphanie Picard Conseillère municipale

Stéphanie Picard



APERÇUS DE
L'EXPOSITION
PARALLÈLE
AU TRAMPOLINE